

Restructuration piscine Altitude 500



Pays
de
Grasse
communauté
d'agglomération

Communiqué de Presse
1^{er} juillet 2025

POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE



[RÉ]-INVENTER LE PLAISIR DE NAGER



« Quand nous avons imaginé la future piscine Altitude 500, nous avons rêvé d'un lieu qui ne serait pas simplement un bassin aquatique, mais un véritable écrin de bien-être, de sport et de détente, au service de tous les habitants du territoire.

Après plusieurs mois d'études, de concertations techniques et d'ajustements, le projet entre dans une nouvelle phase : en juillet, nous posons la première pierre. Ce sera le point de départ d'un chantier ambitieux, à la hauteur des attentes que nous portons collectivement.

Altitude 500 répond à une vision : proposer un équipement à la fois performant, écoresponsable et accueillant. Un lieu où les enfants apprendront à nager, où les sportifs pourront repousser leurs limites, et où les familles viendront partager des moments précieux.

Nous savons que ce chantier nécessitera rigueur et constance. Mais, j'ai confiance. Comme dans les années 60, Altitude 500 incarnera un lien fort entre notre territoire et ses habitants.

Ce projet, c'est le fruit d'un travail collectif. Il traduit aussi une ambition : celle d'offrir à tous des équipements publics de qualité à la hauteur de leurs attentes.

Altitude 500 est plus qu'une piscine ; c'est une promesse de qualité de vie et d'un équipement accessible au plus grand nombre.

Merci à toutes et tous pour votre soutien. Ensemble, donnons vie à ce rêve. »

*Jérôme Viaud,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse,
Maire de Grasse*

UN "GRAND" PROJET COLLECTIF

La restructuration d'Altitude 500 : un projet collectif pour la qualité de vie d'un territoire

La construction d'une piscine intercommunale est un projet d'envergure qui offre de nombreux avantages aux habitants d'un bassin de vie. Grâce à l'intercommunalité et à la mutualisation des ressources, les 23 communes du Pays de Grasse pourront, à l'horizon 2027, offrir à leurs citoyens, jeunes et moins jeunes, un équipement dédié à la fois à la pratique sportive et de loisir, et au renforcement du lien social. Ce projet, d'une ampleur considérable, est sans aucune équivalence depuis la création de la communauté d'agglomération, en 2014. Au regard de sa complexité de réalisation, il nécessite une planification rigoureuse, des partenariats efficaces et une communication claire entre les différents acteurs impliqués.

LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION



La réalisation d'un tel projet nécessite de passer par différentes phases, de la conception à la mise en service, chacune ayant son importance pour assurer la réussite du projet.

L'étude de faisabilité (2020-2021)

C'est une étape qui permet de s'assurer de la viabilité du projet. Elle comprend :

- Analyse des besoins : population cible, attentes en matière de services (simple bassin ou centre aquatique complet)...
- Étude financière : budget prévisionnel qui inclut le coût de la construction, de la maintenance, et du fonctionnement.
- Étude d'implantation : Le choix du lieu est stratégique. Il doit être central par rapport aux communes membres de la CAPG, accessible en transport en commun et par la route.

La programmation (2021-2022)

Elle précise les besoins, les exigences et les objectifs d'un projet architectural. Dans le cas de la piscine altitude 500, le PTD (programme fonctionnel et technique détaillé) était composé de 325 pages.

Le concours d'architecture et la conception (2023-2024)

À l'issue d'un concours d'architecture (30 dossiers de candidatures reçus et 3 projets présentés), le jury a retenu le projet de l'agence TNA et a abouti à la conclusion du contrat de maîtrise d'œuvre. Une année d'études de conception a suivi pour mettre au point le projet (phases esquisse, avant-projet sommaire, avant-projet définitif, projet) et obtenir les différentes autorisations (défrichement, déclaration loi sur l'eau, permis de démolir, permis de construire).

L'appel d'offres (2024)

Le projet a ensuite été mis en concurrence auprès d'entreprises spécialisées dans la construction de piscines publiques. Pas moins de 14 lots composent les marchés de travaux. Plusieurs procédures de marchés publics ont été nécessaires pour atteindre l'objectif en ayant recours à des phases de négociations avec les entreprises.

Le chantier (2025-2027)

Compte-tenu la complexité du projet, la phase de construction prévue est de 20 mois. Le chantier mobilisera de nombreux acteurs, 2 grues, et jusqu'à 40 ouvriers. Il démarrera par une phase de démolition et de terrassement, avant de passer au gros-œuvre, au clos-couvert puis aux corps d'état secondaires... Durant cette étape, des réunions régulières entre les élus, les techniciens et les entreprises permettront d'assurer le suivi du chantier et d'anticiper, au mieux, les éventuels retards ou surcoûts.

La mise en service et l'inauguration (2027)

La mise en service sera précédée par une phase de tests et de réglages nécessaires, ainsi que de la formation des équipes en charge de l'exploitation de la piscine. L'inauguration sera un moment symbolique, marquant l'aboutissement du projet. Nous avons hâte d'y être !

ENTREPRISES

TRAVAUX : LES PARTENAIRES ET LES ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

Le projet de restructuration de la piscine Altitude 500 entre dans une nouvelle phase avec l'attribution des marchés de travaux. Doté d'un budget total de 18,5 millions d'euros hors taxes pour les travaux (auxquels s'ajoutent 2,5 millions d'euros HT pour les études et honoraires), ce chantier d'envergure s'étalera sur une durée prévisionnelle de 20 mois, pour une livraison prévue au premier semestre 2027.

Maitrise d'œuvre : TNA, Ingérop, Stoa, Symbieau Tech, Impact acoustic, Ecco SAS

OPC : Euretec Ingénierie

Bureau de contrôle : Apave

CSPS : Véritas

TNA
ARCHITECTES

INGÉROP
Ingénierie d'avenir

EURETEC
INGÉNIERIE

apave

ECOCO
CONSTRUCTION

BUREAU
VÉRITAS

SYMBIEUTECH

IMPACT
ACOUSTIC

Stoa

Le projet est découpé en 14 lots distincts, attribués aux entreprises suivantes :

Lot 1 – Désamiantage

Désamiantage France Démolition
(Gémenos) – 79 755,15 € HT



Lot 2 – VRD – Clos couvert

Groupement Fayat Bâtiment SAS
(mandataire) / T.D.C.A. (Nice) –
10 752 264 € HT



Lot 3 – Bassin inox polymérisé

A&T Europe Spa – Myrtha Pools
(Italie) – 911 935 € HT



Lot 4 – Couverture thermique

SAS Aquaprotect – Poolover
(Bischoffsheim) – 361 000 € HT



Lot 5 – Menuiseries intérieures bois

IROKO SAS (Saint Andiol) –
374 291,50 € HT



Lot 6 – Cloisons / Faux plafonds

SARL Labbe (Cannes) –
143 147 € HT



Lot 7 – Plafond tendu

Société Rezig Architecture Textile
(Ercuis) – 61 712 € HT



Lot 8 – Serrurerie

SHM (Hyères) – 384 500 € HT



Lot 9 – Peintures

SAS Giani (Saint-André-de-la-Roche) – 133 141,25 € HT



Lot 10 – Casiers / cabines

Navic (Thônes) – 244 957 € HT



Lot 11 – Fluides

Guiban SAS (Caudan) –
3 727 130 € HT



Lot 12 – Électricité / SSI

SAS AMB (Mouans-Sartoux) –
658 859,69 € HT



Lot 13 – Ascenseurs

Otis (Nice) – 95 000 € HT



Lot 14 – Plantations et revêtements

Groupement TEE Paysage
(mandataire) / Nativi BTP (Fréjus)
– 605 144,90 € HT



PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT



* En cours d'instruction

